

Un premier télécentre sur le Pays Bruche Mossig Piémont

La Maison de l'Emploi, de la Formation et de l'Entreprise (MEFE) a ouvert en février 2012 un télécentre au sein de ses locaux à Molsheim. Un télécentre est un espace de travail composé de bureaux, de matériel informatique et de télécommunications, destiné à accueillir des télétravailleurs (salariés, indépendants, nomades ...)



Rencontre avec Adeline PETOT, directrice de la MEFE

Pourquoi un télécentre à Molsheim ?

Pour développer le recours au télétravail sur notre bassin de vie. Le télétravail est une réponse utile à la situation

vécue par de nombreux habitants du territoire. En effet, **40% des actifs du bassin travaillent chaque jour à l'extérieur du territoire**, avec de nombreux inconvénients à la clé. A titre d'exemple : stress, fatigue et temps perdu dans les bouchons biquotidiens, les frais de carburants et surcoût de frais de garde d'enfants. De plus, les salariés ne sont pas les seuls à ressentir les impacts négatifs de ces trajets : les entreprises ne peuvent que constater les retards et les baisses de productivité de leurs salariés. Les pouvoirs publics cherchent des solutions pour limiter les flux sur des équipements de transport aux capacités forcément limitées.

Dans ce contexte, de nombreuses études ont montré que le télétravail ponctuel (1 à 2 jours par semaine) améliore les conditions de travail des salariés et aide à mieux aménager les territoires. Mais de nombreux freins limitent le recours au télétravail à domicile : manque d'encadrement juridique, de confiance du manager, d'équipements à domicile, etc. Dans ce cadre, **les télécentres, lieux neutres dédiés au travail mais proches des lieux d'habitations, sont des alternatives à fort potentiel.**

La MEFE, structure publique spécialisée dans le développement économique du bassin d'emploi de Molsheim, a souhaité lancer une démarche territoriale pour favoriser le développement de télécentres. **Il s'agit, par ailleurs, d'un projet pilote en Alsace.**

Pour qui ?

Les habitants de Molsheim et ses environs (salariés, indépendants...) qui circulent pour rejoindre leur lieu de travail.

Où se situe-t-il ?

Le 1^{er} télécentre est hébergé dans les locaux de la MEFE, juste à côté de la gare de Molsheim. Un parking ainsi qu'un relais de partage automobile permettent d'y accéder facilement. Une salle, d'une capacité de 6 places, a été spécialement aménagée à cet effet. Elle est équipée avec du **matériel ergonomique et diversifié** (table haute, chaises de travail, canapé, bureaux modulables) afin de répondre à toutes les attentes en termes de conditions de travail.

Quels avantages ?

Les télécentres sont des espaces au service du **développement durable des territoires**. Ils participent à une **organisation humaine du travail**, prenant en compte les conditions personnelles des salariés. Ces derniers gagnent du temps et de l'argent en évitant les déplacements. Reposés et sereins, ils sont aussi plus productifs. En termes économiques, le télétravail a un **fort potentiel pour l'économie résidentielle** : rester à proximité de son domicile pour travailler incite à acheter des produits dans les commerces locaux. Limiter les déplacements induit directement

la **réduction des gaz à effet de serre** et l'économie des énergies fossiles. Le télétravail participe ainsi à la gestion écologique du territoire.

Quels sont les tarifs ?

Les tarifs ont été calculés sur la base du coût de revient de ce dispositif pour la MEFE qui est de 11,52 € / place (hors frais de personnel). Pour les salariés, le montant est fixé à 20 € / jour / personne. Et, afin de soutenir les entrepreneurs, un tarif préférentiel de 15 € leur est proposé.

A noter que cette grille tarifaire est provisoire, car une étude est actuellement en cours auprès des entreprises afin de créer un outil mutualisé pour tous les télécentres de la région Alsace. Le principe serait de disposer d'une carte d'abonnement et d'un tarif unique à l'instar de ce qui a déjà été réalisé pour le système d'autopartage de voiture "Auto'trement".

Quelles sont les perspectives d'évolution d'un tel projet ?

Le télécentre de Molsheim est, en quelque sorte, un prototype qui permet d'expliquer et de lancer la démarche à plus grande échelle. En effet, un nouveau télécentre, d'une capacité de 30 places cette fois, ouvrira ses portes en octobre prochain à Schirmeck (sur le site de l'ancienne CPAM, en face de la gare).

Pour en savoir plus :

MEFE
1, rue de la Fonderie à MOLSHEIM
Tél. : 03 88 04 87 48
mail : vmaccueil@bmp-mef.fr
Site : <http://www.pays-bmp.fr/mefe>

